



Communiqué du 26 Février 2023 : Rapport du COI

## 100 Milliards pour le ferroviaire : et la LNPCA ?

Le COI<sup>1</sup> a remis au Gouvernement, ce vendredi 24 Février, son rapport sur la programmation des infrastructures de transport des prochains quinquennats. Lors de son discours, la 1ere ministre Elisabeth Borne a retenu le scénario "planification écologique", et annonce 100 Milliards d'Euros d'investissement dans le réseau ferroviaire d'ici 2040.

Pour l'Association DEPART, le projet LNPCA<sup>2</sup> doit évidemment **trouver sa place dans ce programme**.

La DUP des phases 1&2 du projet LNPCA a été reconnue en Octobre 2022 et les études d'avant-projet sont financées et en cours. Ces **phases 1&2<sup>3</sup> ne sont pas retardées** comparé au précédent rapport du COI en 2018, avec des mises en service progressives de 2030 à 2036. Elles sont reconnues **indispensables à la réalisation des RER** dont le Président Macron a dit vouloir équiper les grandes métropoles pour ce qui concerne Marseille, Toulon et Cannes-Nice. Contrairement à d'autres grands projets ferroviaires, elles figurent directement dans le tableau synthétisant le chiffrage des différents RER envisagés. L'Association DEPART s'assurera que cette priorité soit sanctuarisée, en même temps que le projet de modernisation HPMV<sup>4</sup> désormais surnommé "LNPCA phase 0" dans le rapport.

A contrario de ces bonnes nouvelles sur les phases 1&2, dont le calendrier de réalisation est concomitant avec les LGV Bordeaux Toulouse et Montpellier Beziers, l'Association DEPART **constate amèrement que les sections nouvelles des phases 3 (Cannes Nice) et 4 (Aubagne Toulon et Le Muy Cannes) sont à nouveau reportées**, avec des travaux ne débutant pas avant la décennie 2040 et des mises en service **au delà de 2050** ! La perspective de **redonner une attractivité au ferroviaire entre la Côte d'Azur, Marseille** et au-delà (il faut 2h40 en train pour parcourir seulement 158km à vol d'oiseau entre Marseille et Nice contre moins de 2h en voiture, des TGV Nice Paris excèdent 6h !) est donc **exclu du plan gouvernemental de 100 Md€ d'ici 2040**, et ne permettra pas la neutralité carbone dans les transports de moyenne et longue distance de la Région Sud en 2050, qui resteront hyper dépendant du mode aérien polluant et de la voiture.

**30% de la population** des 3 Régions méridionales<sup>5</sup> vit **en Région PACA**, et de nombreux touristes y font des trajets longue distance. Le gouvernement prévoit **23Md€ d'investissement** de développement ferroviaire dans ces Régions<sup>6</sup> dans son plan d'ici 2040, mais **seulement 17,8% en Région PACA** dont 0 km de LGV : tous ces investissements sont indispensables mais l'Association DEPART déplore le **traitement inéquitable de notre Région et son enclavement ferroviaire** incompatible avec la perspective d'une transversale sud ferroviaire complète de Bordeaux à Nice via Toulouse, Montpellier et Marseille, ainsi que l'inscription du corridor Marseille-Gênes dans le RTE-T qui requiert des lignes à 200km/h minimum, dont l'Italie s'équipe pour sa partie.

Un investissement complémentaire d'au moins **5 Md€ doit donc être prévu avant 2040 dans une LGV en Région PACA** pour garantir cette équité et remédier à cet enclavement ferroviaire. ESCOTA étant la 1ère concession autoroutière à revenir dans le giron de l'Etat, le produit de ses péages permettra aisément ce financement. Les phases 3&4 LNPCA doivent être revues dans cette perspective afin de réellement gagner du temps entre Marseille et Nice, (après la réalisation des RER dans chaque métropole des phases 1&2) et tenir un calendrier de réalisation avant 2040. **L'Association DEPART fait la proposition suivante** : **66 km seulement de LGV entre Aubagne et Le Luc, permettraient d'effectuer le parcours en 15 minutes, ce qui raccourcirait de 37km et 45 minutes l'itinéraire par la ligne existante<sup>7</sup>** : cela ne représente même pas 14% du linéaire des LGV GPSO et LNMP<sup>8</sup>. **La desserte de Toulon et Nice par les TGV se ferait respectivement via les lignes existantes Aubagne Toulon, et Les Arcs Nice, sans que des gares nouvelles ne soient nécessaires. Un trajet direct Marseille Nice en 1h20<sup>9</sup> serait possible en train.**

L'Association DEPART demande que le débat public sur les phases 3&4 se tienne rapidement afin que le COI puisse tenir compte de la crédibilité de cette indispensable LGV lors de sa prochaine programmation et l'intégrer dans les prochains quinquennats.

Alain PATOUILLARD Président Association DEPART 06 13 20 07 79

Rémi QUINTON Vice-Président Association DEPART 06 73 76 65 87

<sup>1</sup> COI : Conseil d'Orientation des Infrastructures

<sup>2</sup> LNPCA : Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur, Marseille-Nice

<sup>3</sup> Les phases 1&2 LNPCA consistent en des aménagements sur la ligne existante pour déniveler les bifurcations et ajouter de nouvelles voies à quai dans certaines gares afin de permettre la cohabitation sur la même infrastructure de chacun des 3 RER locaux de Marseille, Toulon et Cannes-Nice, ainsi que des trains reliant Nice à Marseille et au delà. La phase 2 inclut également une nouvelle traversée souterraine de Marseille desservant une nouvelle gare sous celle existante de St Charles

<sup>4</sup> HPMV : Haute Performance Marseille Vintimille. Equipement de la ligne existante avec la CCR (Commande Centralisée du Réseau) et ERTMS 2 (nouvelle signalisation)

<sup>5</sup> En millions d'habitants : Nouvelle Aquitaine 6 ; Occitanie 5,9 ; PACA 5,1. Total 17

<sup>6</sup> En Milliards d'euros : RER Bordeaux (hors AFSB) 0,775 ; RER Toulouse (hors AFNT) 2 ; AFSB 0,76 ; AFNT 0,72 ; LGV Bordeaux Toulouse 6,35 ; branche LGV Dax 2,5 (soit total GPSO 10,33) ; LGV Montpellier Béziers 2 ; Béziers Perpignan 4 (soit total LNMP 6), LNPCA phase 1&2 3,55

<sup>7</sup> Aubagne Le Luc par la ligne existante, pour un TGV : 103 km en 1 heure avec l'arrêt à Toulon

<sup>8</sup> GPSO 327 km ; LNMP 150 km ; 66km=13,8% de 477 km

<sup>9</sup> 1h45 pour un trajet avec 5 arrêts Marseille-Les Arcs-St Raphael-Cannes-Antibes-Nice Aeroport-Nice Ville